



PRÉFET DE L'HÉRAULT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Montpellier, le 21 octobre 2022

SANITAIRE

Restriction de récolte, de commercialisation et de consommation des moules et palourdes de l'étang de Thau

Compte tenu des résultats des recherches de toxines effectuées sur des prélèvements le 18 octobre 2022 dans le cadre du réseau REPHYTOX, **le Préfet de l'Hérault a décidé ce jour d'interdire la pêche récréative et professionnelle, le ramassage, le transport, la purification, l'expédition, la distribution et la commercialisation en vue de la consommation humaine des moules et palourdes de l'étang de Thau.**

Cette mesure temporaire sera levée dès lors que les conditions de sécurité sanitaire seront réunies pour une réouverture des zones de production.

Les moules ou palourdes récoltées dans l'étang de Thau avant le 18 octobre 2022 peuvent être consommées sans restriction.

Les huîtres, escargots ou tout autre gastéropode provenant de l'étang de Thau ne sont pas concernés par la contamination et peuvent être consommés sans restriction.

La carte actualisée des interdictions sanitaires de récolte de coquillages se trouve sur le site internet de l'OIEAU : <http://www.atlas-sanitaire-coquillages.fr/statuts> ou sur l'application qualitéCoq.

► **Recommandations**

Les personnes ayant consommé des coquillages provenant de ces zones et présentant des troubles digestifs (vomissements, diarrhées, nausées...) associés au non à des maux de tête persistants ou des vertiges sont invitées à se rapprocher de leur médecin.

Il est rappelé que **la cuisson ne détruit pas les toxines apportées par les phytoplanctons** (végétaux microscopiques). Même après cuisson, les coquillages restent impropres à la consommation. Il est demandé aux personnes qui détiendraient ces produits de ne pas les consommer et de les rapporter au point de vente.

Cabinet du préfet

Service départemental de
la communication interministérielle
Tél. : 04 67 61 61 25
Mél. : pref-communication@herault.gouv.fr
Site : www.herault.gouv.fr
Réseaux sociaux : @prefet34

34 place des Martyrs de la Résistance
34062 Montpellier CEDEX 2